

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

TBT/Notif.87.21
23 février 1987

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

- | | |
|-----|---|
| 1. | Partie à l'Accord adressant la notification: <u>NORVEGE</u> |
| 2. | Organisme responsable: Comité électrotechnique norvégien (NEK), Commission norvégienne des ressources hydrauliques et de l'électricité (NVE) et Office norvégien d'essai et d'homologation du matériel électrique (NEMKO) |
| 3. | Notification au titre de l'article 2.5.2 <input checked="" type="checkbox"/> , 2.6.1 <input type="checkbox"/> , 7.3.2 <input type="checkbox"/> , 7.4.1 <input type="checkbox"/> , autres: |
| 4. | Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Appareils à rayonnement infrarouge, à usage médical (en hôpital) ou similaire |
| 5. | Intitulé: Spécification d'appareils à rayonnement infrarouge, à usage médical (en hôpital) ou similaire, NEMKO 503.106/— |
| 6. | Teneur: Cette spécification contient des prescriptions particulières de sécurité concernant les appareils à rayonnement, à usage médical (en hôpital) ou similaire. Elle s'appuie sur les prescriptions de sécurité relatives aux appareils électriques à usage domestique et similaires (NEMKO 503./81 et 503.27/82), qui sont identiques aux prescriptions de la CEI (Publication 335-1 (1976), y compris les modifications n° 1 (1977) et 2 (1979) et 335-2-27 (1978), et suppléments).

(Cette spécification a été élaborée grâce à la Coopération nordique.) |
| 7. | Objectif et justification: Protection pour la sécurité des personnes et des biens |
| 8. | Documents pertinents: Doc. NEMKO 503.106/— et EMKO-TUM(62) N 125/85 (Version norvégienne) |
| 9. | Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er mai 1987 |
| 10. | Date limite pour la présentation des observations: 30 avril 1987 |
| 11. | Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national
d'information <input checked="" type="checkbox"/> ou adresse d'un autre organisme: NEMKO
P.O. Box 288 Blindern
0314 Oslo 3.
Norvège |